

# Le Monde

## René Dosière (PS) : « Un contre-feu aux affaires soulevées récemment »

### Entretien

René Dosière est député (app. PS) de l'Aisne. Il mène depuis dix ans un combat opiniâtre pour collecter des informations sur les budgets de l'Élysée et les dépenses des ministères. Son travail a permis de lever un coin du voile sur le train de vie de l'exécutif (*L'Argent caché de l'Élysée*, Seuil, 2007).

### Comment analysez-vous les mesures d'économie annoncées par Nicolas Sarkozy ?

Cela donne un sentiment d'improvisation et ressemble à un contre-feu aux affaires soulevées récemment. Au moins en ce qui concerne le gouvernement, parce

que, pour ce qui est des administrations, la lettre précise bien que va être maintenue la politique de réduction des effectifs menée depuis 2007. L'objectif proclamé est fort, on parle d'« impératif moral », mais le résultat manque de cohérence.

### Pour les ministères, il s'agit plus d'un rappel aux règles que de mesures nouvelles...

Oui. Quasiment chaque paragraphe semble répondre à un des cas qui se sont posés récemment avec tel ou tel ministre. L'assujettissement à l'impôt des logements de fonction, cela devait normalement être la règle. Ce qui est une nouveauté, c'est que l'Etat ne pren-

ne plus en charge la location de logements dans le privé. En revanche, c'est extraordinaire que le chef de l'Etat soit amené à préciser par écrit que les ministres devront acquitter sur leurs deniers personnels leurs frais privés. Et que, sinon, ce sera désormais sanctionné. C'est reconnaître que cette règle de base est aujourd'hui violée et que ces manquements sont restés impunis. Cela veut dire que les ministres avaient pris l'habitude de faire financer leurs dépenses privées par l'argent public. Quel aveu ! C'est ahurissant.

S'agissant des cabinets ministériels, la lettre du président à son premier ministre ne fait que rap-

peler la règle que ce dernier avait fixée à son arrivée, en 2007, et qui n'a pas été respectée. Pourquoi le serait-elle maintenant ? Quand on dit que les budgets des cabinets vont être réduits de 10 %, c'est bien mais, en 2009, les dépenses de personnel avaient augmenté de 21 %. Le compte n'y est pas.

### Et en ce qui concerne l'Élysée ?

Je note surtout que la présidence de la République s'exonère pratiquement des mesures d'économie, à l'exception de la garden-party - on touche là au symbole - et des chasses présidentielles. Curieusement, c'est Nicolas Sarkozy qui avait rétabli ces chasses présidentielles que Jacques Chirac avait

déjà supprimées en 1995 pour ne plus y autoriser que des battues de régulation. C'est exactement la formule qui est à nouveau employée.

Quant à la cession des deux avions moyens courriers actuellement utilisés par la présidence pour compenser le coût de l'avion présidentiel qui sera livré dans quelques semaines, l'annonce en avait déjà été faite au moment de la commande. De plus, ce n'est pas à la même hauteur puisque le nouvel avion représente un coût de l'ordre de 180 millions d'euros, que ne compensera pas la revente des deux Airbus A319. ■

Propos recueillis par  
Patrick Roger